



COMITE DE PILOTAGE N°5 - OCM MAURIENNE T2 Lundi 30 mars 2015

COMPTE-RENDU

Le trente mars deux mille quinze à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne à l'industrie, l'artisanat, au commerce et aux TIC.

Participants :

Membres votants :

NEYMARC Philippe	DIRRECTE	Excusé
GENON Hervé	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Excusé
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
TRACQ Jérémy	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	CC Terra Modana	Présent
BACHALARD Jean-Pierre	CCMG	Excusé
ROSSI Philippe	CCCM	Présent
PICTON Marc	CC de l'Arvan	Excusé
DURIEUX Gérald	CCC La Chambre	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg Mont-Cenis	Présent
VIART Jean-Luc	GPCM	Représenté par BOIS Nathalie
RICHARD Jean-François	GEPRO	Présent
MULET Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Excusée

Assistaient également :

BAILLOT Angélique (CCI), BULY Laurence (Agence Economique de la Savoie), BURGALIERES Anne (CC Cœur de Maurienne), COUTAZ Josiane (CCI), DARVES Béatrice (SPM), DELANEF Isabelle (GPCM), GARNIER Nelly (SPM), ROMERO AVILA Christel (SPM), SCARFOGLIERO Didier (CMA), TRACQ Bernard (UCA Bessans Bonneval).

Date de l'invitation :
24 février 2015

Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du comité de pilotage de l'OCM du 26/01/2015
- Actualités
- Avancement des actions de fonctionnement en cours
- Nouvelles actions de fonctionnement à engager
- Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarques particulières, le compte-rendu du comité de pilotage du 26 janvier 2015 est validé.

1. Actualités

Départ d'Audrey Coda

Audrey CODA a quitté le SPM pour rejoindre le Grand Filon à St Georges d'Hurtières. Nelly Garnier, sa remplaçante pour son congé maternité, reprend le poste. Nelly et Christel poursuivent l'animation de l'OCM à raison d'1,4 équivalent temps plein.

Contrats territoriaux (CDDRA et CTS)

Le Comité de pilotage du 10 mars 2015 a :

- donné un avis favorable pour le dossier « Cyclo 2015 » du GPCM.
- ajourné le dossier « Observatoire artisanal Maurienne » de la CMA. Afin d'être présenté au comité de pilotage de mai, ce dossier doit être revu dans son contenu (sur sa plus-value par rapport à l'observatoire Savoie), sur son portage et montage financier.
- émis un avis favorable concernant les Investissements pour l'Open Fab Maurienne.

2ème biennale culturelle Maurienne « D'ici et d'ailleurs »

Depuis début 2015, la Compagnie du Théâtre du Grabuge porte cette biennale culturelle sur la thématique de la migration racontée en textes, chants, musiques, images. De juin à octobre 2015 des « passerelles » (petits spectacles de 30 à 40 min.) seront co-programmées sur le territoire. Les unions commerciales peuvent intégrer ce dispositif afin de combiner cette action culturelle à leurs manifestations. Cette mobilisation du territoire se finalisera mi-mai 2016 par un week-end festival avec 2 représentations de la création « D'ici et d'ailleurs ». Des informations complémentaires sont disponibles sur : www.biennale-culturelle-maurienne.com. Des documents de communication seront diffusés au cours des étapes du projet.

2. Avancement des actions de fonctionnement en cours

Enquête sur le comportement d'achat des ménages mauriennais (Action 6)

Suite à la démarche de recrutement d'un prestataire lancée le 25 février 2015, la Commission d'Appel d'Offre du 23 mars 2015 a retenu le cabinet AID OBSERVATOIRE. Compte tenu du coût de la prestation, le financement a été recadré comme suit :

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			CCI
SPM	19 900 € HT 23 880 € TTC (dont 8 500€ de sous-traitance)	Etat-Fisac	3 980 €	20% du HT	11 940 €

L'enquête auprès des consommateurs débutera mi-avril 2015. En complément d'une campagne de communication grand public, les outils de communication existants au sein des collectivités sont sollicités pour diffuser largement l'information relative à cette enquête.

Cyclo 2015 (Action 5)

Cette action présentée en comité de pilotage le 26 janvier 2015 a été recadrée dans son financement compte tenu de l'affinage du projet.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		Etat-Fisac	6 561 €	25% du HT	
GPCM	26 241€ HT	Etat-Fisac	6 561 €	25% du HT	favorable

Ce projet est porté par le GPCM pour l'ensemble des unions commerciales. Etant donné qu'il demande beaucoup de trésorerie, il est rappelé aux unions commerciales d'être réactives quant au paiement de leur part.

Démarche qualité – diagnostic performance CCI Savoie (Action 3.1)

La CCI a recruté 2 entreprises pour cette action. Le seuil minimal fixé à 12 commerces (copil du 6/10/2014) n'étant pas atteint 6 mois plus tard, le comité de pilotage décide de ne pas mettre en place cette action.

La CCI est invitée à étudier la possibilité de re-calibrage de son intervention.

De nouvelles pistes d'actions d'accompagnement des commerçants ont été évoquées, issues notamment de sollicitations de commerçants dans le cadre de la commission commerce en place sur St Jean de Maurienne :

- la pratique de l'anglais,
- la définition d'une stratégie de communication,
- l'animation des vitrines.

D'autres propositions d'actions pourront être formulées lors du prochain comité de pilotage.

3. Nouvelles actions de fonctionnement à engager

Coup d'œil des commerçants de St Michel (Action 5):

Le GEPRO souhaite avoir ses adhérents largement présents sur l'édition du magazine « coup d'œil » présentant la Foire aux Plants de St Michel. La dépense portera sur 15 encarts.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	290 €	25%	
GEPRO	1 160 € HT	FISAC	290 €	25%	Accordée

Accompagnement CCI sur Achat ville (Action 4) :

Après 2 réunions de sensibilisation en Maurienne, la CCI Savoie accompagnera 20 entreprises dans la création de leur site de vente en ligne sur la plateforme « AchatVille ». D'ici mi-juin 2015, un seuil minimal de 7 entreprises recrutées devra être atteint pour que le Fisac puisse être sollicité sur la partie accompagnement. L'hébergement et la mise en ligne du site, exclues de ce financement, seront directement facturés au commerçant par le prestataire informatique (soit 32.50€ HT/mois).

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	4 494 €	20%	
CCI Savoie	22 470 € HT pour 20 ETs	FISAC	4 494 €	20%	Accordée

Une fois cette action déduite, l'enveloppe Fisac de l'action 4 s'élèvera à 4 933 € correspondant à une dépense prévisionnelle de 24 664€ HT.

Deux pistes d'actions sont envisagées afin de renforcer la visibilité sur internet des TPE par la promotion du site Yatou-en-maurienne.fr :

Pistes d'actions	Dépense HT	Dépense TTC	FISAC	Autofinancement	
				UCA	
Référencement Yatou	1 440 €	1 728 €	288 €		749 €
Web séries	5 660 €	5 660 €	1 130 €	Entreprises	2 260 €
Total	7 090 €	7 378 €	1 418 €		

Lors du prochain comité de pilotage, la faisabilité de cette action combinée sera présentée, sachant que l'accord préalable des 6 UCA partenaires, ainsi que le recrutement de 16 entreprises seront nécessaires à sa mise en œuvre.

D'autres propositions pourront être formulées dans le cadre de cette fiche action « valorisation des entreprises par l'outil internet ».

4. Nouveaux projets d'investissement – aides directes aux entreprises (Action 9)

Alexis SUIFFET - Lanslebourg :

Acquisition d'une presse à briquettes, d'une ponceuse et d'un séchoir à bois.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
Alexis SUIFFET	35 522 €	Etat - FISAC	7 104 €	20%	Accordée

Boucherie RITTAUD - Lionel RITTAUD - Fourneaux :

Achat d'un véhicule frigorifique.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
Boucherie RITTAUD	23 400 €	Conseil Général Savoie	4 680 €	20%	Accordée

Point sur la consommation de l'enveloppe Action 9

- 15 entreprises ont été rencontrées (6 sur la 4C, 4 en Haute-Maurienne Vanoise, 3 en Cœur de Maurienne, 1 à Terra Modana, 1 en Porte de Maurienne).
- 7 dossiers ont déjà été présentés en comité de pilotage (1 non retenu et 6 retenus).
- 36 278 € sont engagés (18 016€ de l'Etat + 18 262€ du Département), soit 13% de l'enveloppe allouée (276 000€).

Accessibilité

Compte tenu du contexte sur l'accessibilité des ERP, il est nécessaire d'adapter le règlement d'attribution des aides directes à la modernisation des entreprises en remplaçant la demande de « pré-diagnostic » par « un justificatif (copie de l'attestation sur l'honneur ou de l'Ad'Ap) »

5. Questions diverses

Intervention Animateur SCOT

Lors d'un prochain comité de pilotage OCM, il est envisagé que Fabien BONNAFOUS intervienne pour présenter l'avancement du SCOT.

La réunion de termine à 16h00.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 15 juin 2015 à 14h30
Salle du bas du Centre d'Affaires et de Ressources
Avenue d'Italie à St Jean de Maurienne

Hervé GENON

Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



